

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Brussels, April 1977

**STATE OF THE ENVIRONMENT WITHIN THE COMMUNITY:
THE FIRST REPORT**

This is the first report, in a regular series, on the state of the Community environment and is in direct response to the first "Programme of Action of the European Communities on the Environment", approved by the Council of the European Communities on 22 November 1973.

In this first report the Commission has concentrated more on the implementation of the EEC Action Programme over the last three years rather than the detailed situations in the individual Member States.

The report is concerned with the overall view. It begins with the presentation of a brief summary of the EEC Action Programme; it goes on to discuss the detailed implementation of that programme in each of the main areas, namely (a), pollution control, (b), actions to improve the environment and (c), international actions. The report does not seek to cover all aspects of the work carried out during this period. There are many studies and working groups, for example whose efforts are only now coming to fruition and from which conclusions still have to be drawn. Most of this work is not described. Instead the report concentrates primarily on activities which have already led or are about to lead, to concrete proposals by the Commission to the Council, in the form of draft directives, decisions or recommendations.

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Bruxelles, avril 1977

**L'état de l'environnement dans la Communauté
(premier rapport de la Commission)**

Ce rapport sur l'état de l'environnement dans la Communauté, le premier dans une série des relations périodiques en la matière, est publié conformément au Programme d'action des Communautés européennes en matière d'environnement, approuvé le 22 novembre 1973 par le Conseil des Communautés européennes.

Le rapport ne vise pas à présenter un compte rendu détaillé de la situation écologique dans chaque Etat membre. La Commission a plutôt concentré son attention dans ce premier rapport, sur la mise en oeuvre du Programme d'action dans les trois dernières années.

Ce rapport donne un tableau général de la situation. Il commence par un bref résumé du Programme d'action communautaire en matière d'environnement et examine ensuite en détail la mise en oeuvre de ce programme dans chacun des principaux domaines, à savoir le contrôle de la pollution, les actions destinées à améliorer l'environnement et les actions internationales. Le rapport ne vise pas à épuiser tous les aspects de l'oeuvre accomplie au cours des trois dernières années. Ainsi nombreux sont les études et les groupes de travail dont les efforts commencent seulement à porter leurs fruits et dont il reste encore à tirer des conclusions. La plupart de ces travaux ne figurent pas dans le rapport qui se concentre principalement sur des activités qui ont déjà conduit ou sont sur le point de conduire à des propositions concrètes soumises par la Commission au Conseil sous la forme de projets, de directives, de décisions ou de recommandations.